N° 200 - Deuxième année — 10 centimes le N° — Jeudi 20 Janvier 1916

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureau :
22, Rue du Laboratoire, CHARLEROI

Abonnements : Pour la Ville, fr. 2.00 / Par la Poste, fr. 3.00 | Par mois

ANNONCES
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne

LA GUERRE

Communiqué allemand

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Berlin, 19 janvier, 0 h. soir. — Au front de l'Yser, un petit détachement allemand a pénétré dans les tranchées ennemies et capture une mitrailleuse.

Vive activité réciproque de mines au front à l'Ouest de Lille jusqu'au Sud de la Somme.

Des aviateurs ennemis ont jeté la nuit des bombes sur Metz.

Jusqu'à présent on ne signale que des dégâts matériels.

Au matin, un avion ennemi s'abattit au Sud de Thiaucourt ; un des occupants est mort.

Théâtre de la guerre à l'Est

Rien de nouveau sur le front.

Des escadrilles d'avions allemands ont attaqué des magasins ennemis et le port d'aviation de Tarnopol.

Front balkanique

Situation inchangée.

Communiqué autrichien

Théâtre de la guerre à l'Est

Vienne, 18 janvier. — La journée d'hier n'ayant amené aucun événement important, la bataille en Galicie orientale peut être considérée comme terminée

Sur tous les points du champ de bataille large de 130 km., nos armes ont remporté une victoire complète.

Notre infanterie appuyée très intelligemment par l'artillerie a maintenu toutes ses positions contre un ennemi de beaucoup supérieur en certains endroits.

La grande bataille du Nouvel An au Nord-Est de l'Autriche commença le 24 décembre et dura, interrompue quelques jours seulement par des accalmies, jusqu'au 15 janvier, c'est-à-dire 24 jours.

De nombreux régiments ont été aux plus violents combats pendant 17 jours.

Les ordres du jour de l'armée russe, les dires des prisonniers, ainsi que toute une serie de publications officielles et semi-officielles de St-Pétersbourg confirment que le haut commandement russe escomptait de cette offensive de l'armée du Sud de grands résultats militaires et politiques. Les masses d'hommes engagées contre notre front en sont la preuve.

L'ennemi a sacrifié, sans obtenir le moindre résultat, au moins 70,000 hommes tués et blessés et a laissé entre nos mains presque 6000 prisonniers.

D'après la composition des troupes, toutes les races de la monarchie ont participé à la victoire dans la bataille du Nouvel An.

L'ennemi amène de nouveaux renforts en Galicie orientale.

A part cela, aucun événement particulier au Nord Est.

Théâtre de la guerre austro-italienne

La situation est inchangée.

Au front des Dolomites, à la tête de pont de Tolmein et dans la région de Goerz, des combats d'artillerie, violents par endroits, ont eu lieu.

Nous avons repoussé de petites tentatives ennemies contre la tête de pont susdite et une attaque sur nos positions au versant Nord du Monte San Michele.

Front Sud-Est

Les négociations au sujet du réglement de la capitulation de l'armée Monténégrine ont commencé hier.

Nos troupes qui, entretemps, avaient occupé encore Virbazar et Rijeka, ont suspendu les hostilités.

Sur mer

Vienne, 17 janvier. — Cet après-midi, une escadrille d'hydroplanes a fait une attaque énergique contre Ancona, où la gare, l'usine d'électricité et les casernes furent atteints par de grosses bombes et prirent feu.

Le feu très violent de 4 canons fut entièrement inefficace.

Tous les avions sont revenus indemnes.

Communiqué Turc

Constantinople, 18 janvier. — Au front de l'Irak, aucune modification importante.

Notre artillerie a détruit une canonnière ennemie qui avait été remarquée dans la région de Scheik-Said.

Au front du Caucase, nos troupes opposent une résistance héroïque aux attaques que l'ennemi supérieur en nombre exécute contre nos positions entre les rivières Ara et Id.

Cette résistance permet à nos troupes se trouvant sur les ailes d'opérer avec celles du centre, malgré de violentes tempêtes de neige continuelles.

Sur les autres fronts, pas de changement.

Armées alliées

Communiqué Français

Paris, 18 janvier, officiel de lundi après-midi. — Rien à signaler de la nuit, à part une activité assez grande de l'artillerie entre la Somme et l'Aire.

Officiel de lundi soir :

En Belgique, notre artillerie à longue portée a canonné entre Westende et Middelkerke un rassemblement de troupes ennemies qui subirent des pertes considérables.

Deux aviateurs ennemis qui volaient dans la direction de Dunkerque furent pris sous le feu de nos canons spéciaux et forcés à faire demi-tour. Les aviateurs jetèrent 4 bombes sur les dunes sans atteindre de résultat.

Entre la Somme et l'Aisne, nous avons bombardé des tranchées allemandes près d'Herbécourt, à l'Ouest de Péronne et de Moulin Soustouvent.

Au Nord de l'Aisne, nos batteries ont causé des dégâts considérables dans les installations ennemies, sur le plateau de Vauclerc et dans la région de la ferme Choléra

Au Nord-Ouest de Berry-au-Bac, à l'Est des hauteurs de Meuse, nos canons à longue portée ont bombardé des hangars ennemis près de Conflans-en-Jadnisy, au Sud de Briey.

On vit des flammes et une épaisse colonne de fumée s'élever des bâtiments bombardés.

Au front belge, l'activité d'artillerie a augmenté aujourd'hui.

Nous avons détruit des ouvrages ennemis près de Woumen et Poesele.

Communiqué Anglais

Londres, 17 janvier. — Après que les Allemands eurent jeté des bombes la nuit près de Givenchy, nous fîmes avec succès une attaque combinée à coups de bombes à main et mortiers de tranchées.

Nous avons canonné efficacement quelques localités au Nord d'Ypres et provoqué un grand incendie.

Communiqué russe

St-Pétersbourg, 18 janvier. — Officiel du 17. — Front Ouest. — Des aviateurs allemands ont survolé Schlock, Kurtenhof (sur la Duna) 13 km. au Nord-Ouest de Aerkovitz et Dunabourg.

Près de Plakanen (19 km. à l'Est de Friedrichstadt) et Illoukst, des combats d'artillerie ont eu lieu.

On signale de bons résultats de notre artillerie sur le village de Lawrenskaia à la Duna (21 km. au Sud de Livenhof) et dans la région de Dubelischki (22 km. au Nord Ouest de Dunabourg).

Front du Caucasé. — Les Turcs ont essayé deux fois de gagner la rive droite de l'Arkhava.

Ils furent repoussés chaque fois.

Dans les combats du 15 janvier, nos troupes firent 167 prisonniers et capturèrent un dépôt de munitions au Nord Ouest de Chorosan avec environ un million de cartouches et plusieurs millions d'obus.

Communiqué italien

Rome, 18 janvier. — Le long de la frontière du Trentin, l'activité d'artillerie a été moins vive.

Le feu bien dirigé de notre artillerie contre le port Raibl, dans la vallée de Seebach, a causé la destruction de quelques parties du fort et la fuite de détachements ennemis.

Sur les hauteurs près d'Oslavija, nous avons continué notre contre-offensive énergique, afin de reprendre les derniers morceaux de tranchées se trouvant encore aux mains de l'ennemi au Nord du village.

Les prisonniers faits par nous confirment que des forces ennemies importantes ont été engagées dans ce combat et que leurs pertes sont grandes.

Sur le Karst aucun changement.

Des avions ennemis ont jeté hier des bombes sur quelques maisons dans la vallée de l'Isonzo inférieur; elles ne causèrent que des dégâts minimes.

La Guerre Maritime

De Stockholm. — Le vapeur « Otto » chargé d'explosifs destinés à la Russie était à l'ancre à Kalmar, lorsque la tempête arracha ses amarres et le jeta à la côte. Craignant une explosion, l'équipage a quitté le navire.

Amsterdam. — Le *Handelsblad* annonce que les quantités de lard, de porc salé et de boyaux, qui se trouvaient à bord des vapeurs hollandais «Rijndam», «Noordam», «Nieuw Amsterdam», «Oosterdijk», «Noordijk» et «Rotterdam», ont été amenées sur l'ordre du gouvernement anglais, au tribunal des prises, quoique ces marchandises eussent été vendues et chargées avec l'autorisation de l'Overzee Trust, et que le lard fut destiné pour la plus grande partie à l'armée hollandaise.

Les intéressés ont adressé une protestation énergique à l'Overzee Trust et au gouvernement anglais.

On a prié le ministre des Etat-Unis d'appuyer les démarches pour obtenir la remise des marchandises saisies.

Dans les Balkans

Vienne, 17 janvier. — Les journaux témoignent que le mécontentement au sujet des vexations commises à Salonique, Corfou et Santi Quaranta, s'est encore accru par l'occupation du Pirée et de Phalkron.

Quelques journaux expriment la conviction que les intrigues de Venizelos n'ont pas cessé, mais au contraire, pris de l'extension et que l'Entente projette d'entraîner par un coup de force la Grèce à la guerre.

—

Vienne, 18 janvier. — La *Fremdenblatt* apprend que le gouvernement austro-hongrois a protesté auprès du cabinet grec au sujet de l'arrestation du consul austro-hongrois à Corfou.

—

De la Suisse, 18 janvier. — Il règne une grande confusion et une vive déception dans la presse italienne au sujet de la suspension d'hostilité Austro-Monténégrine.

Le *Corrière della Serra* écrit : « L'épilogue de l'expédition balkanique finit d'une façon moins tragique que nous l'avions prévue, mais il n'en constitue pas moins un avertissement gros de conséquences. L'aspiration vers la paix du Monténégro est consécutive aux impardonnables erreurs de l'Entente en Orient, et elle est particulièrement importante pour l'Italie.

Il est inutile de s'illusionner et il serait risible de se dissimuler que la petite brèche ouverte dans le bloc de l'Entente, quoique trop minime que pour ne pas laisser place à la victoire, est cependant un résultat galvanisant (sic) l'ennemi pour l'atteinte du but final.

C'est déjà là un grand succès qui constitue pour les gouvernements adverses le prétexte d'exiger de leurs peuples d'autres sacrifices, d'autres efforts plus considérables, et cela constitue sans aucun doute un avantage qu'il ne convient pas de déprécier. Même si nous ne perdons rien d'essentiel par les faits mentionnés, il est clair comme le jour qu'une faute peut entraîner des conséquences multiples et graves qui nécessiteront pour les réparer de longs mois d'efforts.

Le *Corrière della Sera* est partisan d'une union plus sincère de l'Entente. Il exige des actes, afin d'apaiser l'opinion publique dont la nervosité atteint sa plus haute période d'acuité.

Le *Secolo* démontre qu'au point de vue militaire la capitulation du Monténégro aggrave notablement la situation de l'Albanie et demande si l'Italie va enfin renforcer ses opérations militaires de l'autre côté de l'Adriatique, ou bien s'il ne vaudrait pas mieux rappeler les effectifs déjà envoyés pour ne pas les exposer inutilement.

Le *Secolo* annonce de plus de Rome que l'annonce de la résolution monténégrine y a provoqué une vive émotion. La triste décision du roi Nicolas dont l'Italie avait toujours repoussé les bruits comme indignes, montre l'esprit du souverain de Cernagore rempli de sombres pensées.

—

Amsterdam, 18 janvier. — Reuter mande de Salonique que la prise de commandement des forces alliées est bienvenue dans les cercles anglo-français, on est persuadé qu'il donnera les meilleurs résultats.

Les relations entre Sarrail et Sir Bryan Mahon sont cordiales et les seules conséquences de la nouvelle mesure seront une plus étroite collaboration des deux effectifs alliés.

—

Londres, 18 janvier. — La *Central News* mande de Genève que selon des informations romaines la suspension d'armes entre le Monténégro et l'Autriche ne fut conclue qu'à la condition de l'envoi immédiat de délégués investis de pouvoirs pour traiter de la paix.

La plupart des journaux opinent que le Monténégro a fait son devoir et plus que cela, surtout que l'Italie ne put lui venir en aide à temps.

Tous les journaux mentionnent le danger que court le traité de Londres et les engagements tant tacites que formels de ne pas conclure de paix isolée avec l'ennemi. C'est précisément un état voisin où l'intérêt italien est prépondérant qui le premier le viole. L'étonnement est d'autant plus grand que la *Tribuna* affirmait encore dans son dernier numéro que le Monténégro continuerait la lutte jusqu'au dernier homme, la dernière cartouche.

—

Pesth, 18 janvier. — Du discours que prononça le comte Tisza au Parlement autrichien, à propos des propositions de paix du Montenegro, nous extrayons les paroles suivantes : « Le Montenegro a déposé les armes et s'est rendu à merci, confiant son sort à notre générosité. En ce moment les délégués autrichiens et montenegrins sont réunis pour discuter les clauses finales de la paix à intervenir.

» La guerre s'alluma dans les Balkans, la paix y sera signée. On ne peut encore estimer les conséquences de cet événement, mais il est certain qu'il aura en Europe un retentissement considérable, sur les Etats neutres. La fille du roi du Monténégro est assise sur le trône italien, et l'héritier du trône séjourne à Rome, où précisément le roi d'Italie vient de conférer laborieusement avec ses ministres et son état major. On peut donc admettre avec raison que la solution pacifique intervenue, l'a été avec assentiment du roi d'Italie.

» Les conséquences qu'entraîneront pour la politique italienne la détermination monténégrine ne peuvent encore être exactement estimées, toutefois une chose est certaine c'est que la Serbie, le Monténégro et l'Albanie avaient été fixés comme sphère d'intérêts italiens par l'Entente, et que si l'Italie à omis de prendre les mesures nécessaires pour éviter une capitulation du Monténégro, cela peut être interprété diversement et avoir une signification voulue. »

—

Lugano, 18 janvier. — Le roi Victor Emmanuel est comme nous l'apprend le *Secolo*, parti en destination de Tarente, pour y rendre visite au prince Mirko de Monténégro On attache une grande importance à cette entrevue.

—

Berne, 17 janvier. — Le *Temps* mande d'Athènes que les Alliés ont, indépendamment du pont sur la Struma, également fait sauter 8 petits ponts entre Poroy et Kelendir. On croit que des mesures identiques seront prises sur la route vers Monastir.

—

Zurich, 18 janvier — Les journaux suisses informent que la cour et le gouvernement monténégrin retourneront à Cettigné aussitôt que les négociations de paix seront terminées. Par ce fait, le royaume cessera sa participation à l'Entente.

—

Vienne, 18 janvier. — L'officieuse *Pesther Lloyd* écrit au sujet des conditions de paix qui seront imposées au Monténégro qu'on lui témoignera sans doute de l'indulgence et de la bienveillance en garantissant toutefois les intérêts vitaux de la monarchie.

Le roi Nicolas séjourne actuellement à Skutari.

—

Vienne, 18 janvier. — Le 7 janvier dernier, donc après la prise du Lovcen, le Monténégro avait demandé une suspension d'armes, qui fut naturellement refusée. Actuellement l'ex-ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Cettigné, Edouard Otto, vient de partir il y a quelques jours muni de pleins pouvoirs pour traiter la paix avec le Monténégro.

—

D'après des nouvelles de Sofia, qui émanent d'une source autorisée, Essad Pacha, qui se trouve à Durazzo, serait complètement abandonné par ses partisans. Ses troupes et sa suite ne seraient plus qu'une poignée d'hommes. Les Albanais du Nord n'attendraient que l'arrivée des troupes bulgares et autrichiennes pour se joindre a celles-ci.

—

Berlin, 18 janvier. — La *Vos. Ztg* apprend de Sofia que l'Angleterre et la France ont remis hier,

au gouvernement grec, une note avec délai fixé, qui, en réalité, constitue un ultimatum.

La note exige que la Grèce remette les passeports aux représentants diplomatiques et consuls des puissances centrales dans le délai de 48 heures, faute de quoi, l'Entente prendre les dispositions que comporte la sauvegarde de ses intérêts.

—

Le *Times* apprend d'Athènes que d'après des nouvelles de Corfou, le prince Alexandre de Serbie est arrivé là bas avec son état-major et les membres du gouvernement.

Des transports escortés par des navires de guerre ont déjà débarqué 1,000 soldats serbes à Bido, en face de la ville de Corfou.

La censure française installée dans l'île, se montre très sévère, particulièrement pour les dépêches aux journaux. Des détachements français ont fait des reconnaissances sur la côte de l'Epire et sur l'île de Zanthe.

ECHOS

Paris, 17 janvier. — Selon le *Journal*, trois cuirassés japonais, « Kasunga », « Tokiva » et « Chitose », sont partis pour le canal de Suez, à l'effet dit l'organe cité, de protéger le trafic japonais dans la Méditerannée ou de coopérer à la défense du canal.

—

Rotterdam, 18 janvier. — Le *N. R. C.* informe que les dégâts provoqués par le mascaret en Hollande sont estimés à 30 millions.

—

Londres, 18 janvier. — Le *Times* apprend de Paris que le gouvernement serbe se fixera prochainement à Aix-en-Provence.

—

Berlin, 18 janvier. — L'agence de la presse anglaise Poldhu publie l'information suivante à la date du 16 courant : « Un télégramme de Sidney mande qu'un grand nombre de grecs ont sollicité l'autorisation de servir dans les contingents australiens afin de prouver ainsi leur reconnaissance pour l'appui donné par l'Angleterre à leur patrie.

(La *K. Z.* qui publie cette nouvelle ajoute qu'elle aura en tout cas un succès d'hilarité, très envié des journaux humoristiques).

—

Frontière française, 17 janvier. — Le premier vapeur venant du Cameroun allemand vient d'arriver à Marseille, c'est le vapeur « Suzette Fraisinet ».

Les dernières nouvelles du Cameroun disent que les Allemands reculant devant la supériorité numérique anglo française cherchent à franchir les frontières de la Guinée espagnole avec leur matériel et le trésor de la colonie.

—

Berlin, 18 janvier. — Les journaux informent que le député Liebknecht a fait connaître au bureau du Reichstag qu'il était rayé de la liste des membres de la fraction sociale-démocratique et qu'il désirait être compris dans celle de la petite fraction parlementaire.

—

Londres, 18 janvier.—Le *Daily Chronicle* apprend de New York que selon le correspondant du *New-York Herald* le gouvernement de l'Union prépare une note à l'Autriche-Hongrie aux fins de lui demander des excuses et des dommages au sujet de la confiscation d'un vapeur-citerne et de provisions de pétrole par un de ses sous marins.

—

Londres, 13 janvier. — Les Anglais ont l'intuition qu'après les récents événements l'Italie ne constitue plus un allié sûr, et que même il conviendrait d'envisager la perspective que l'Italie rechercherait une nouvelle union avec l'Empire allemand.

Un tel article dans le *Morning Post*, mérite un sérieux examen, car la source citée ajoute : « Le fait qu'une grande partie de la classe supérieure italienne est germanophile n'est pas encore bien appréciée en Angleterre »

Il n'y a vraiment que le petit nombre des nôtres qui connaissent les dessous de la politique italienne qui ont conscience des influences puissantes qui sont à l'œuvre afin d'amener, à la première occasion possible, la rupture de l'alliance franco-italienne et obliger le peuple à recourir à une nouvelle union avec l'empire allemand.

—

De Pétrograd :

M. Rodzianko, président de la Douma, et M. Koulomsine, président du conseil d'empire, ont été reçus assez longuement en audience par le tsar. Les avis restent très partagés au sujet de l'avenir de la Douma.

La *Gazette de la Bourse* de Pétrograd s'attend à sa convocation pour le 4 février.

—

La *Central News* annonce que le gouvernement anglais a l'intention de ne permettre l'importation du thé, du cacao et du café, en Hollande et dans les pays scandinaves, que pour des quantités déterminées.

—

Le correspondant de l'*Evening Post* à Washington annonce que le président Wilson a reçu de M. Page, ambassadeur américain à Londres ainsi que du colonel House, la nouvelle que le blocus de l'Allemagne serait rendu plus rigoureux d'ici peu. Une longue note serait envoyée bientôt comme réponse à la note américaine d'octobre.

—

D'après des nouvelles de Pékin, la Hollande, les pays scandinaves, le Brésil, la République Argentine et les Etats-Unis, suivant l'exemple de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, ont déclaré officiellement qu'ils reconnaîtront la restauration de l'empire chinois.

L'attitude des puissances de l'Entente — et notamment celle du Japon — restent encore incertaine pour le moment.

—

Rotterdam, 17 janv. — Le *N. R. C.* fait connaître que les Allemands ont érigé à 300 mètres de la frontière hollandaise en face de Rutenbroek, une tour d'une hauteur de 30 mètres. La nuit, des projecteurs scrutent les environs afin d'empêcher des évasions.

—

Rotterdam, 17 janv. — Le *N. R. C.* mande d'Oostburg que le bruit d'une canonnade intense se fait entendre du front Ouest. Des avions firent, ce matin, entre 10 h. et midi, des reconnaissances au dessus du littoral belge. Ils furent vivement bombardés, ainsi que d'autres qui apparurent dimanche dernier.

—

St-Pétersbourg, 13 janvier. — En raison de la pénurie de sous-officier, on a fait appel aux vétérans ayant quitté l'armée depuis plus de 10 ans et qui ne sont plus de la réserve, pour les inciter à reprendre du service comme volontaires.

Selon le *Ruski Invalid*, un grand nombre de vétérans ont répondu à l'appel : nombre de sous-officiers âgés de 50 à 60 ans ont rejoints leurs anciens régiments, Environ 1 000 vétérans de la guerre de Crimée se sont présentés.

—

Milan, 18 janvier. — Le *Corriere della Serra*, mande de Rome que Sonnino a reçu hier matin l'Ambassadeur de Russie et plus tard le ministre de la guerre Zuppeli. Ce dernier eut ensuite un entretien avec Salandra.

—

De la frontière occidentale, 18 janvier. — Reuter informe que la discussion des détails du projet instaurant le service militaire obligatoire se poursuit sans incident. Lors des votes, le gouvernement obtint une forte majorité. Les negociations du Parti du Travail pour l'aplanissement de divergences secondaires notamment celle de rendre impossible l'obligation dans l'industrie commenceront demain. L'on ne s'attend à aucnue difficulté.

—

Rotterdam, 17 janvier — Deux aviateurs allemands, le lieutenant Proznek et l'aviateur Riedel, qui le 12 courant furent sauvés d'un avion défectueux par le bateau phare Noord Hinder et pris à bord sont arrivés à Flessingue.

Le gouvernement vient de décider qu'ils pouvaient retourner en Allemagne.

Charité

Si nous pensions un peu plus aux malheureux ? Ne croyez-vous pas qu'il est possible d'ajouter ainsi de la joie à notre vie.

Chacun de nous a, je le sais, un petit coin de son budget destiné à la charité, chacun de nous sait sans regret tendre un sou au mendiant rencontré. Mais bien peu savent unir sincèrement la philanthropie à tous les moments heureux de l'existence.

Parcourez les cafés, les théâtres, les cinémas : tout est rempli, malgré la guerre. Tant mieux : ces réjouissances servent la cause de tout un monde d'artistes et d'employés et je ne peux que les approuver.

Mais ne vous semble-t-il pas qu'il serait bon d'unir à *tous* ces plaisirs une idée charitable. Je n'entends pas par là qu'il faudrait prélever des droits nouveaux sur les recettes des salles de spectacles, mais chaque établissement pourrait patronner ou aider une œuvre. Il suffirait de quelques troncs disposés aux entrées ou circulant de table en table, et de quelques mots sur les prospectus, les programmes et les affiches, faisant appel à la charité des spectateurs.

Il y a tant à faire et, somme toute, l'obole d'un sou est peu de chose pour celui qui peut encore dépenser quelques francs pour deux ou trois heures de délassement. Peu de chose sans doute, mais si chacun se faisait un devoir de faire ainsi participer les malheureux à chacun de ses plaisirs, nos organismes charitables trouveraient en cet usage d'énormes ressources. Les petits ruisseaux...

Ce geste serait d'autant plus aisé qu'il ne grèverait pas notre budget, puisque l'aumône serait prélevée sur le superflu. Il serait d'autant plus beau qu'il serait anonyme.

Un journaliste bruxellois faisait remarquer, il y a quelques jours, le nombre de joueurs de toutes sortes que l'on rencontre dans les cafés de la capitale. Cette remarque s'applique mieux encore à Charleroi, car plus que tout autre le Carolorégien est joueur.

Si vous voulez vous en convaincre, entrez dans le moindre débit de boissons : chaque table est occupée par d'acharnés partisans du whist, du piquet ou du « couillon ».

Le jeu aussi est un luxe et sur ce luxe chacun pourrait prélever une sorte d'impôt pour les pauvres. Pourquoi le gagnant de la partie quotidienne n'abandonnerait-il pas dans ce but une petite partie de son gain. Les enjeux sont souvent minimes, je le sais, mais les quelques cinq centimes récoltés après chacune de ces luttes pacifiques formeraient vite une somme rondelette dont personne ne serait appauvri.

Ne serait-ce pas aussi en quelque sorte le rachat d'une faute, car il me semble parfois que l'argent dépensé en plaisirs superflus en un temps où tant de malheureux doivent se priver du nécessaire, pèse comme une faute, et je crois que l'on trouverait dans ce geste une satisfaction comparable à celle d'un devoir accompli.

Cette idée qu'a émise un confrère bruxellois serait facile à réaliser, ici plus encore qu'ailleurs. Il suffirait de l'initiative de quelques personnes de bonne volonté.

Au fond croyez-vous que ce serait si bête, cette façon de faire la charité ?

M. R.

Tribune Libre

Nouvelle Union Verrière

(Suite)

D'autres preoccupations incitent les ouvriers à maintenir leur demande d'augmentation.

En effet, ne rallumer qu'un four pour verres photos c'est introduire parmi eux un élément de discorde.

Une selection se produira, une catégorie de spécialistes seront occupés pendant que les ouvriers à demi double et à mince seront écartés.

De plus, un seul four remis à feu n'occupera que 200 personnes sur les 6000 de la Nouvelle Union Verrière, comment contenter tout le monde quand déjà les cueilleurs et deuxièmes cueilleurs, travaillant déjà à deux pour un, ne sauraient vivre en se partageant le salaire, car le ravitaillement sera immédiatement supprimé.

L'augmentation de salaire se justifie donc. Mais l'Association des Maîtres de verreries ne l'entend pas ainsi et décide d'attaquer carrément l'Union Verrière, porte-parole des ouvriers.

La grève fut évitée en août 1914 du fait de la guerre et maintenant les patrons croient le moment opportun et comptent sur la famine pour combler leurs désirs.

Et la campagne d'inepties commença : une place resta en plan à cause du président de l'Union Verrière : celui ci un autre jour fit enlever des fours un appareil nommé « pédale » etc etc.

Tout cela faute d'arguments sérieux naturellement.

Les fabricants ayant décidés d'attaquer l'Union Verrière, celle-ci devait disparaître malgré qu'en d'autres temps on eut recherché son concours.

Et des affiches furent apposées dans toutes les communes, engageant les ouvriers à contracter aux anciennes conditions.

Mais tandis que la Mutuelle des patrons ne voulait pas accorder d'augmentation à ses ouvriers, M. Misonne, indépendant de cette association, accordait sans difficulté 10 pour cent aux siens.

C'était donc bien la preuve de l'opportunité de la réclamation des verriers.

Et cependant les patrons veulent résister

(A suivre.)

EDMOND GILLES.



Une éclipse. — Il y aura aujourd'hui 20 janvier, une éclipse partielle de lune, « en partie visible dans nos régions », disent les Ephémérides de l'Observatoire royal de Belgique.

Durant toute la matinée, elle occupera les astronomes. Mais elle restera parfaitement ignorée du commun des mortels...

La température dont nous sommes gratifiés pour le moment active évidemment la végétation. Un peu partout, les rosiers, les groseillers, les lilas, bourgeonnent comme au printemps.

Nous avons même vu des boutons de roses et un bouquet de jonquilles (tchabarées) cueillies dans le bois de Mont-sur-Marchienne. Les marguerites et les pas d'âne sont en fleurs.

Mais nous ne sommes qu'en janvier et l'un de ces matins nous verrons ces pauvres fleurs recroquevillées, noircies, mortes de froid.

Grâce à sa bonne bière, la vogue du Café Lejuste est **INCROYABLE!**

Agression. — Un habitant de la rue du Roton, au Faubourg, nommé Adrien Leroy, professeur de comptabilité, passait avant-hier, rue du Mambourg, vers 8 h. du soir, quand il fut assailli par un nommé René Omer, demeurant boulevard Pierre Mayence.

Celui-ci lui portant plusieurs violents coups de bâton, brisa son parapluie et son pince-nez.

Leroy est allé déposer plainte au bureau de police de la Broucheterre en demandant des poursuites.

Perdu. — Une jeune demoiselle a perdu le 18 courant au matin, sur le parcours de sa maison, située boulevard Jacques Bertrand, à la Banque Nationale, un portefeuille brun contenant :

1 billet de 100 fr. belge, 1 billet de 50 fr. id., 1 de 50 mark, 1 de 20 mark, 1 de 10 m.

Une bonne récompense serait accordée à la personne qui rapporterait le portefeuille et son contenu au bureau de police du Passage.

Le Fortifiant Cusenier est l'apéritif le plus demandé dans tous les cafés.

Un coup de maitre. — Mardi, vers 7 h. du soir, l'agent Pétus, en bourgeois, passait rue de l'Egalité, quant il remarqua, arrêtée à la porte d'un marchand de bière, une charrette dont le conducteur causait avec la femme de la maison.

Pétus entendit celui ci dire à la femme : « Djai èvoyi l'aute porte l'satche, il est pu fort qui mi ».

L'agent flairant une affaire peu claire, continua son chemin pour ne pas donner l'éveil, et suivit un instant de plus loin le manège du charretisr et de ses copains.

Il vit alors porter plusieurs autres sacs dans la maison.

Voulant alors éclaircir cette affaire, l'agent contourna les maisons, escalada le mur de clôture de 2m75 de haut et pénétra dans la cour de l'immeuble en question en faisant le moins de bruit possible.

Heureusement pour lui, le chien de la maison n'aboya pas.

Pétus, par une fenêtre éclairée, vit dans la pièce que l'on pesait des quartiers de lard et une balle de café.

Il refit alors en sens inverse le chemin parcouru et au pas de course alla jusqu'au bureau de police de la Broucheterre, d'où il téléphona à M. Janvier, officier de police de permanence de nuit pour lui annoncer sa decouverte et lui demander de venir faire la rafle.

M. Janvier prit bientôt rendez-vous, partit avec l'agent Muls, tandis que Pétus emmenait l'agent auxiliaire Bonnet.

Avant d'arriver rue de l'Egalité, les agents entendirent le bruit d'une charrette au galop, Pétus la reconnut pour celle des commerçants en question.

Ils la suivirent et eurent la chance de la voir s'arrêter au café Hennaut, coin de la rue de Lodelinsart

Nos policiers entourèrent la voiture et au moment ou nos trois hommes voulaient y remonter, ils les cueillirent, sans qu'ils aient eu le temps de se reconnaître.

Au bureau de la Broucheterre, on a établi leur identité. Ce sont les frères Dermulle Oscar et Victor, de Charleroi.

Leur compagnon s'appelle Rousseaux Ferdinand, demeurant route de Philippeville, à Marcinelle.

C'est celui-ci qui s'était présenté chez Mineur pour vendre la marchandise.

Dermulle Oscar, fouillé, fut trouvé porteur de la jolie somme de 1650 francs, provenant de la vente de leur vol.

Ces gens prétendaient ne pas être ensemble et s'être rencontrés par hasard.

Les frères Dermulle ont déclaré avoir acheté la marchandise à l'arrêt du tram de Jumet (St-Antoine) à un inconnu ; mais on croit que le lard provient du vol commis au préjudice du comité de ravitaillement de Dampremy

Ces trois individus sont mis depuis hier matin à la disposition du procureur du roi.

Terminons cette chronique en félicitant nos policiers, et particulièrement l'agent Pétus, non de service ce jour-là, et dont on ne compte plus les exploits.

Aux Variétés. — Depuis quelques années déjà, nos concitoyens n'avaient plus eu l'occasion de réentendre le fameux drame « Les Deux Orphelines ». M. Delhez, l'habile régisseur des Variétés, d'accord avec MM. Verdan et Cardinal, va satisfaire les nombreux amateurs de l'art dramatique en le faisant interpréter aux représentations de samedi, dimanche et lundi prochains.

Mme Aucremanne et M. Sabeau, ces artistes si réputés ont été spécialement engagés pour jouer deux rôles très importants. Mme Géo et M. Delattre ont suffisamment prouvé leurs excellentes qualités d'acteurs pour que nous soyons certains d'une exécution parfaite.

La première partie du programme sera remplie par des débuts dont nous parlerons dans notre chronique de demain.

Gamin imprudent. — Le 18 courant, vers midi, une voiture à deux chevaux, appartenant au charbonnage du Poirier et conduite par le cocher J.-B. Romain, ramenait chez lui rue Roton, le fils de M. Legrand, directeur des Charbonnages réunis.

A ce moment, un gamin de 7 ans, du nom de René François, dont le père est boucher à Dampremy, rue des Français, grimpa sur l'essieu de derrière ; par suite d'un soubresaut de la voiture, il glissa et eut la jambe prise entre les ressorts et la roue.

Aux cris poussés par les passants, le cocher qui n'avait pu apercevoir le gamin,

arrêta son attelage,et on dégagea l'imprudent qui hurlait de douleur.

Il doit avoir la jambe brisée.

Jeu de bouloir. — Le concours du jeu de bouloir du Club du Nord, aura lieu chez Camille Schmidt, dit Kakaye, rue Bethléem, demain vendredi 21 courant.

A cet effet, la société rappelle aux retardataires qu'ils doivent régulariser leur situation au point de vue cotisations.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Dôme des Halles - Charleroi

A partir du 16 janvier jusqu'au 15 février, grande mise en vente de Costumes Tailleurs pour Dames, au prix exceptionnel de 85 francs, sur mesure. Par suite de la situation actuelle, notre stock de tissus diminue et les series sont moins importantes que les années antérieures. Nous conseillons donc à notre clientèle de profiter sans tarder de ces bonnes affaires car nous devrons peut-être en suspendre la vente avant le 15 février, faute de marchandises. 1628

Jumet. — *Nouveau théâtre Varia* (direction : Coppin). — Trois mille personnes à chaque représentation de dimanche dernier. Voilà le bilan du second dimanche du théâtre Varia à Jumet.

Dimanche prochain 23 janvier, programme extraordinaire parmi lequel un film en cinq parties intitulé « La buveuse d'or ».

Un tel sujet fera sensation parmi les nombreux amateurs d'émotions.

Mardi 25 janvier, ouverture de la saison théâtrale, par le théâtre wallon de Charleroi, direction Rainchon.

Programme trié sur le volet : « Su l'mwèche Voye » pièce dramatique en 1 acle : « Dérène Feuwèye » comédie-vaudeville en 1 acte.

Ces deux pièces sont de Rainchon.

La location ouverte mardi dernier marche fort bien.

Le Sou du soldat prisonnier. — Grand succès pour la magnifique matinée de dimanche dernier, organisée par la « Jumetoise », en faveur de cette œuvre si intéressante.

C'est devant un public choisi, venu en foule à la vaste salle du Casino, que furent enlevés les numéros d'un programme artistique.

Des acclamations nourries furent adressées à tous. La Symphonie Artistique, de Marchiennes, sous l'habile direction de M. E. Noël, a fourni une audition remarquable, Mlle Jalay, soprano dramatique, Mlles E. Hancart et N. Vandermiesse, pianistes, M. R. Schmidt, ténor, A. Duchateau, baryton, Barré, violoncelliste, M. Charles, flûtiste, J.-B. Piette, diseur mondain, ont excellé, chacun dans leur genre.

« Le 66 », opérette d'Offenbach, obtint le plus vif succès, bien interprété par Mlle Jalay, MM. R. Schmidt et Duchateau, secondés par un orchestre symphonique excellent.

La recette est bonne et le bénéfice de nos prisonniers jumetois est d'autant plus conséquent que, de tous les artistes et musiciens, le concours etait offert à titre gracieux.

Au nom de nos prisonniers, merci à tous.

Parmi les dévouements des organisateurs, signalons celui de M. P. Henriet, qui avait pris la direction de cette entreprise.

Perdu. — L'épouse Hulin, demeurant rue des Montagnards, a perdu, le 14 courant, entre 11 heures et midi, sur le trajet de sa maison à la gendarmerie, un portefeuille contenant un billet de 20 francs et des cartes de ravitaillement.

Vols. — Joseph Dangotte, habitant la Chaussée de Bruxelles, a constaté au cours d'une visite faite à la maison inhabitée située même rue, n° 72 et dont il est propriétaire, qu'on s'y était introduit par escalade et qu'on y avait enlevé les cheminées en bois, des clinches en cuivre et deux à trois mètres de gouttières en zinc.

Une enquête est ouverte.

— On a volé des choux dans le jardin de la propriété de Pierre Drion, cultivateur, rue de la Clef.

Plainte a été déposée.

— Il y a quelques jours des malfaiteurs se sont introduits dans la remise des époux Piette-Vanesse sise dans son jardin non clos, rue de Fleurus et y ont enlevé 2 lapins. Vers 10 heures du soir l'épouse Piette entendit un bruit insolite en face de sa maison, mais ne s'est pas dérangée.

Vers une heure du matin, ayant perçu plus nettement le bruit, elle éveilla son mari et tous deux, regardant par la fenêtre, ont pu voir un individu sortir de leur remise.

De la fenêtre, ils ont crié : « au voleur ». Ils purent alors se rendre compte que deux individus fuyaient à travers les jardins, dans la direction de Ransart.

Pour ouvrir la remise, les malandrins ont enlevé plusieurs briques de la battée de la porte et exercé une forte pesée pour dégager la serrure.

Dans une place contiguë et en communication directe se trouvaient les poules. Avant de s'attaquer à la porte de la remise, on avait tenté de s'introduire par la toiture à laquelle on avait enlevé plusieurs tuiles, mais sans parvenir à passer à l'intérieur.

Péristaline Deminne. — Guérissez-vous par ce puissant dépuratif du sang. Flac. : 4 fr Pharm. R. et A. BEAULIEU, Marcinelle et Charleroi.

Gosselies. — *Vol.* — La nuit dernière, on a volé au préjudice de Félicien Trézegnies, demeurant Faubourg de Charleroi, sept poules et un lapin

La police informe.

Vente de saindoux. — Le Comité de ravitaillement vend en ce moment du saindoux, à raison de 250 grammes par bouche.

Les habitants sont dans la joie.

Tentative de vol. — La nuit dernière, on a tenté de s'introduire dans la basse cour appartenant à M. Louis Delvaux, rue de Jumet, mais les voleurs ont dû être mis en fuite par les aboiements du chien

Il est à supposer que les malandrins sont les mêmes que ceux qui ont opéré chez Félicien Trézegnies.

Maladies de la poitrine et de l'estomac. — Guérison rapide par nouvelle méthode. *Clinique Centrale*, 7, Boulevard du Nord, E/V, Lundi, mercredi, vendredi, de 4 à 5 h 1250

Montignies-sur-Sambre. — *Matinée wallone.* — « Un homme prévenu en vaut deux » dit le proverbe. On parle à Montignies qu'une grande matinée wallone serait organisée le mois prochain en la salle des fêtes de la Maison communale.

Deux pièces wallonnes : « Su l'mwèche Voye » et « Au trin d'Plaiji », ayant toujours obtenu un immense succès, seraient interprétées par le Théâtre wallon de Charleroi, sous la direction de M. A. Rainchon, avec le concours de MM. Joiret, Lenoir, Sabeau, etc., et de la petite Merveille, une actrice en herbe, âgée de 6 ans 1/2.

Les amateurs de chant auraient en même temps le plaisir d'entendre des duos de MM. A. Mignolet, ténor et A. Portier, baryton.

Nous en reparlerons.

Pour les orphelins de la guerre. — A la suite du concours organisé dimanche dernier par le Boul' Club du Progrès, après une romance chantée par son président d'honneur, M. Aimé Mignolet, au café Jules Lengelé, à la Neuville, une collecte a produit 3 fr. 15 pour l'Œuvre des orphelins de la guerre

Au nom des malheureux, merci.

Société d'arboriculture de la Neuville. — Assemblée générale annuelle le dimanche 30 janvier, à 4 heures.

Ordre du jour : 1. Approbation du bilan de 1915: 2. Renouvellement du Comité ; 3. Tombola annuelle. LE COMITÉ.

Maladies des femmes et des enfants. — Hernies, hémorrhoïdes, appendicite. — **Docteur Edgard CALICIS,** 43, rue du Ravin, Charleroi.— Consultations, tous les jeudis, de 2 à 4 heures. 860

Gilly. — *Tentative de vol.* — Dans la nuit du 16 au 17 courant, des voleurs ont tenté de s'introduire dans la demeure de la veuve Gneulette, place Chantraine, 35.

Après avoir démonté une porte, ils ont pratiqué un trou dans le mur qui aboutit à la cheminée. Les voleurs ont sans doute été dérangés, car ils ont abandonné la besogne.

Mort subite. — Un nommé Jules Frère, né à Gilly en 1861, a été trouvé mort au fond du puits des Viviers. Cause inconnue.

Il a été reconduit à son domicile, rue du Cimetière, 2 ; il est marié et père de famille.

Gardes-chasses et fermiers !!
Pour la vente de vos mordants et autres peaux à fourrures, adressez vous 1334
Masseaux-Paeraewyck, 25, rue du Laboratoire, Charleroi

Chronique des Tribunaux

(Service spécial de La Région)

Conseil des Prud'hommes de Charleroi

Audience du 18 février

Une intéressante affaire de contrat d'engagement en verrerie

(Suite)

Lorsque la guerre éclata, la verrerie suspendit les contrats et c'est après 16 mois de guerre que la Société, fin novembre, fit appel aux ouvriers.

C'est exact : il y a eu cas de force majeure, mais cette situation a pris fin et pendant plus de 3 mois vous n'avez pas fait appel aux signataires du contrat. Les verreries auraient pu faire travailler trois mois avant la fin de l'année 1915.

Si on a pu recommencer à travailler aux Piges, pourquoi n'aurait on pu le faire aux Verreries des Hamendes.

Me Van Bastelaer a dit que c'était facile de travailler aux Piges et non aux Hamendes. Cette dernière a douze places et la première huit places.

Les Piges ont pu se procurer les matières premières dès le mois de juillet.

Un mois avant qu'on ne recommence aux Verreries des Piges, on a fait appel aux ouvriers des Verreries de Courcelles, qui certes comme importance, vaut celles des Verreries des Hamendes.

C'eût été stupide de faire rallumer sans être certain d'avoir une quantité de matières premières suffisantes pour assurer la marche régulière de la verrerie : tout le monde sait cela.

Vous, Verreries des Hamendes, vous n'avez fait appel à vos ouvriers que fin novembre ; il y a donc eu de votre part une interruption de contrat de plus de 3 mois.

En juin, Courcelles : en juillet les Piges : vous auriez donc pu travailler à votre tour à cette époque.

Un contrat à long terme en verrerie de 3 fois 240 jours de travail peut durer de 4 à 5 ans, eu égard aux maladies, au chômage et aux autres interruptions de travail qui peuvent survenir, et vous viendrez dire que l'on peut encore augmenter le contrat de 16 mois !

L'honorable avocat rappelle que l'un de ses clients est mineur, qu'il a déjà fait deux fois 240 journées de travail Vous lui imposez encore une interruption de 16 mois et si ce jeune homme doit aller, la guerre terminée, passer quelques années sous les drapeaux, le contrat durera toujours. Mais où allons nous donc ? Les ouvriers ont refusé de travailler parce que les conditions ne leur plaisaient pas. Vous m'accorderez la suspension du contrat jusqu'au moment où les ouvriers de l'Union Verrière retravailleront.

C'est à vous, Verreries des Hamendes, à me faire la preuve que vous n'auriez pu recommencer à travailler.

Si la Verrerie des Piges travaille avec des jaunes, mais, vous aussi, vous travaillez actuellement avec des jaunes — dont une grosse douzaine ont quitté l'Union. — Il n'y a donc ni petite ni grande verrerie. Ce que vous devez établir, c'est qu'il vous était impossible de travailler avant.

Vous voudriez faire croire, que la Verrerie de Courcelles voulant réengager ses ouvriers en juin n'avait pas ses apaisements, quant à la marche régulière de sa fabrication, elle était cependant sûre de pouvoir se fournir de matières premières.

Depuis le mois de juillet, époque à laquelle on a remis à feu le bassin des Piges, a-t on entendu dire qu'il y avait eu le moindre arrêt par suite du manque de matières premières ? Tout ce qu'on a entendu dire, c'est que la Société des Verreries des Piges gagnait énormément d'argent. Vous avez dit que les Usines de Droogenbosch ont seules recommencer à produire du sulfate de soude depuis peu. — Depuis peu signifie quand ? —

Me Van Bastelaer. — En décembre 1915.

Me Biernaux. — Comment, vous faites appel aux ouvriers dès novembre 1915 sans savoir si vous aurez des matières premières, alors que vous ne savez pas si les Usines de Droogenbosch retravailleront.

L'entreprise n'est pas du tout périlleuse comme vous l'avez prétendu

On a remis aujourd'hui matin les feux aux Verreries de la Coupe. Toutes les verreries savaient qu'elles pouvaient avoir des matières premières.

Me Biernaux donne lecture des conclusions résumant son intéressante plaidoirie et demande qu'il plaise au Conseil de résilier le contrat au bénéfice des ouvriers ou subsidiairement d'admettre l'interruption du contrat jusqu'au moment où les membres de l'Union auront repris la besogne.

Le Conseil met l'affaire en délibéré. Nous ferons connaître le jugement à nos lecteurs.

°°°

Tribunal Correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 19 JANVIER

Vol de vélo. — Gustave D. de Charleroi, a volé un vélo qui se trouvait devant la Banque Nationale, à Charleroi. Il a été dénoncé par une petite fille de 14 ans, marchande de journaux, à laquelle il aurait fait des propositions malsaines.

Me Lefèvre plaide l'innocence de son client, il est l'objet d'une dénonciation intéressée, les enfants subissant toutes sortes d'influences étrangères.

Le tribunal condamne le prévenu à 4 mois de prison et 50 francs d'amende.

Brutal personnage. — Henri Dullier, de Haine-Saint-Pierre, qui fait défaut, avait déterminé une jeune orpheline de 17 ans à vivre avec lui, promettant à celle ci de convoler en justes noces. Mais la jeune fille ayant eu un avant goût de ce que serait la vie commune avec ce brutal personnage qui la battait, à l'aide d'un burin, le quitta et trouva refuge dans une maison d'assistance à Charleroi.

Le tribunal le condamne à un total de 15 mois de prison et 300 francs d'amende et ordonne son arrestation immédiate.

Outrages aux bonnes mœurs. — Louise P. et Félicie G., de Châtelet, se sont publiquement injuriées en présence de nombreux enfants mineures.

Le tribunal condamne la première prévenue à 1 mois de prison et 110 fr. d'amende et la seconde à 60 francs d'amende.

Détournement d'objets saisis. — Le 22 janvier 1915, Me Mesureur, huissier à Manage, opéra une saisie-gagerie au domicile de Alphonse D., de La Hestre, en vertu d'un jugement rendu par M. le juge de paix de Seneffe.

Entre cette saisie-gagerie et la saisie exécution qui eut lieu en juin dernier, l'huissier instrumentant constata la disparition ou la substitution de certains objets mobiliers.

Dans le café de Alphonse D., se trouvait un orchestrion dont, paraît il, un nommé Jules L., de La Hestre, était co-propriétaire et que celui-ci louait. Ce dernier sachant que l'orchestrion était saisi, n'hesita pas à aller le reprendre.

Alphonse D. sa femme Rosa B. et Jules L. sont poursuivis.

Me Demey de La Louvière, défend les prévenus et Me Delcenserie, se porte partie civile au nom du propriétaire de la maison, réclame la restitution des objets saisis et une somme de 500 francs à titre de dommages et intérêts.

Me Demey montre la situation malheureuse de D. qui a été dangereusement malade et dont l'état de convalescence exigeait un régime très coûteux. Ils ont eu affaire à un propriétaire impitoyable. Le premier prévenu, désespéré, vendit certains objets de son mobilier pour se procurer l'argent nécessaire pour s'expatrier. Il avertit Jules L. que son orchestrion était saisi et qu'il le reprenne.

Quant à la femme elle n'est pour rien dans cette affaire.

Le tribunal condame chacun des prévenus à 8 jours de prison et 26 francs d'amende et ordonne la restitution des objets détournés.

Maraudage qualifié. — Arthur V., Arnould M., Félix L. et Fernand M. de Chapelle-lez-Herlaimont, reconnaissent avoir volé des fruits au préjudice d'un fermier de Manage, mais nient s'être introduits dans la prairie à l'aide d'escalade, fait que conteste M. le commissaire de police de Manage.

Le tribunal condamne chacun des prévenus à 3 mois de prison et accorde un sursis de 3 ans à Arnould M.

* * *

Les bonnes âmes.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Pourriez vous prendre les renseignements nécessaires pour insérer dans votre journal le résultat d'un vol commis par..., rue..., à..., âge...

Le jugement se rendra aujourd'hui en 6e chambre correctionnelle, donc affaire judiciaire.

Veuillez dire au porteur combien je vous dois (sic !!) s'il y a lieu et quel jour cela paraîtra.

Recevez, etc.

Epouse A. D. G.

RÉPONSE. — Nous avons, Madame, le grand plaisir de vous annoncer que cette jeune fille a été acquittée immédiatement, le ministère public ayant abandonné la prévention, celle ci étant insignifiante et les meilleurs renseignements étant donnés par le commissaire adjoint.

Nous vous engagerions volontiers à ne pas vouloir ternir ainsi la réputation des autres.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. JEAN-JOSEPH DEHUT, constructeur à Lodelinsart (Caveau), décédé inopinément à Charleroi, le 17 janvier 1916, à l'âge de 63 ans.

L'enterrement civil aura lieu jeudi 20 courant, à 3 heures. Réunion Quai de Sambre, n° 14.

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de faire-part.

Ménagères, employés, comptables, demandez tous le calendrier du Fonds spécial de secours.

FINANCES

VILLE DE BRUXELLES

Emprunt de 1905

55e tirage au sort. — 15 janvier 1916

132 séries soit 3,300 obligations, remboursables à partir du 2 janvier 1917 :

S. 123753 n. 14, remboursable par	fr.	500.000
S. 154771 n. 1, id.		2.500
S. 70375 n. 19, id.		1.000
S. 57242 n. 22, S. 154386, n. 12		500

°°°

Bourse de Paris - 14 et 15 Janvier

	14 janv.	15 janv.
Rente française 3 %	63.30	63.25
Id. italienne	79.25	—
Id. japonaise 1905, 4 %	77.60	78.25
Id. japonaise 1907, 3 %	—	—
Id. Portugal, 3 %	58.00	58.00
Id. Russe 1896, 3 %	57.60	
Id. Russe 1906, 5 %	82.00	—
Id. Russe 1909, 4 1/2 %	76.00	76.00
Id. Serbe 1895		60.70
Id. Espagnole, 4 %	87.50	87.75
Banque de France	44.70	44.50
Id. de Paris	850.—	
Crédit Lyonnais	990.—	985.—
Canal de Suez	3970.—	
Crédit foncier égyptien	575.—	575.—
Turc unifié	59.90	
Rio Tinto	1562.—	1562.—
Cape Coopper	67.00	67.75
De Beers déf.	301.50	300.50
De Beers préfer.	351.—	351.—
Rand Mines	113.50	112.50
Crown Mines	90.50	91.—

Tendance calme.

Armand LAZARD, agent de change, 24, rue du Grand Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Payement de coupons.

Lire dans notre Supplément de dimanche prochain, la suite du récit de la

BATAILLE DE GOZÉE

SPORTS

Foot Ball

CHARLEROI — Championnats régionaux organisés par le Charleroi Sporting Club.— Résultats des matchs de la première journée.

Divisions I : C. S. Marcinelle-Forchies S. 9-3 ; Fontaine S. Châtelet S. A. 3 1 ; Chatelineau S.-Marchienne S. 5 4 ; Charleroi S. C. - C. S. Luttre 5 0.

Division II : U. S. Chapelloise - F. C. Mont-sur-Marchienne 1-1 ; Monceau S. (A)- Fontaine S. 3-2 ; C. S. Couillet-Charleroi S. C. (B) 5-1 ; C. S. Marcinelle Chatelineau S. 5-0 ; Marchienne S. (A)-Marchienne S. (B) 3-0 ; Monceau S (B) Charleroi S. C. (A) 1 9.

Le classement s'établit donc comme suit :

Division I : C. S. Marcinelle 2 points ; Fontaine S. 2 p. : Châtelineau S. 2 p ; Charleroi S. C. 2 p. ; Forchies S. 0 p. : Châtelet S. A 0 p. : Marchienne S. 0 p.: C. S. Luttre 0 p.

Division II : Monceau S. (A) 2 points ; Marchienne S. (A) 2 p. ; Charleroi S. C. (A) 2 p. : C. S. Marcinelle 2 p. : C. S. Couillet 2 p. ; U. S. Chapelloise 1 p. ; F. C. Mont-sur-Marchienne 1 p. ; Monceau S. (B) 0 p. : Marchienne S. (B) 0 p. : Charleroi S. C. (B) 0 p. : Fontaine S. 0 p. : Châtelineau S. 0 p.

L'équipe scolaire du Charleroi Sporting Club a fait match nul (1 à 1) contre le Club Athlétique de Couillet.

LEERNES. — Le dimanche 16 a eu lieu la rencontre entre Landelies Union Club et Leernes Cercle Sportif, la victoire a été remportée par Landelies qui à marqué 4 buts pour 1.

Affiches, Arrêtés et Avis Allemands

ARRÊTÉ concernant la durée de la journée de travail dans les établissements de filature, de tissage, etc

Art. 1er. — Dans les établissements de filature, de tissage, de bonneterie et de tricotage, il n'est permis de filer, tisser, brocher ou tricoter que pendant 24 heures au plus, par semaine de 7 jours.

Les dispositions restrictives applicables au travail des femmes et des enfants restent en vigueur.

Art. 2. — Le Chef de l'administration civile près le Gouverneur général en Belgique est autorisé à accorder des dispenses à la prescription de l'article 1er, 1er alinéa : toutefois, le total des heures de travail ne doit pas dépasser 105 heures par mois.

Les demandes de dispenses doivent être accompagnées d'un tableau d'exploitation faisant ressortir le genre des travaux, la division des journées de travail et le nombre des ouvriers auxquels la dispense s'appliquerait.

Art. 3. — Les industriels (propriétaires, directeurs, etc.) qui enfreignent les dispositions restrictives du présent arrête seront punis soit d'une peine d'emprisonnement d'un an au plus et d'une amende pouvant aller jusqu'à 20,000 mark, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

Les infractions au présent arrêté sont de la compétence des tribunaux militaires allemands.

Art. 4. — Le présent arrêté entrera en vigueur le 17 janvier 1916.

Bruxelles, le 10 janvier 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

Achat d'or et d'argent
2 fr. 50 le gramme
Bijoux, platine, brillants
Avance de Fonds pour dégagements du
MONT-DE-PIÉTÉ
Fort supplément
Armand LECLERCQ, bijoutier
Rue Neuve, 78, Charleroi 1438 Bijoux d'occasions

Savon

Mou brun
Qualité extra
1 fr. 20 le kilo par 25 kilos

78, rue Habart, Marcinelle 1578

Fourrures

à prix très réduits
Transformations, Réparations
Rue de Lodelinsart, 48 1588

Avis aux Brasseurs

La Maison FUMIÈRE frères, à Forchies, est en mesure de fournir rapidement et dans de bonnes conditions, les chaudières, cuves à bière et à eau chaude, etc., les usines étant toujours en activité.

En cas de commande, elle se chargerait de fournir les plans d'installation étudiés d'après l'état des lieux et selon l'usage auquel ces appareils doivent répondre. 1580

A vendre

2.000 kilog. papier gris

d'emballage
45 francs les 100 kilos
PONCELET, Fontaine-l'Evêque
1531

Mathématiques

Révision des programmes des athénées et collèges.
Préparation à toutes les écoles spéciales.
Soins particuliers pour les élèves en retard.
Se rend à domicile — 18 ans de pratique

Ecrire ou s'adresser J. MARÉCHAL
57, Rue du Poirier, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE 1547
Le tram Charleroi-Montignies fait arrêt rue Poirier

Arrivage de
Levure Hollandaise
342, Grand'Rue, Charleroi

Dépôt de Savon

Arrivage tous les vendredis de 5000 kg. de savon mou extra chez
OSCAR DESCHAMPS
Couillet-Centre 1611 (Arrêt du tram)

Union Centrale d'Alimentation
29, Rue de la Fiancée, Bruxelles
Savon brun, 15.000 kg disponible par jour. Cigarettes. Pâtes alimentaires. Nouilles. Echalottes. Chocolat et tous produits alimentaires 1559

Bois Découpé
pour foyers, 10 fr. le stère
Bois pour Boulangers 8 francs 50
(Rendu domicile)
LÉON PIRSOUL
Rue Devillez, 48 1345 GILLY

Offres et dem. d'emploi

Entrepreneur cherche associé disp. 5 à 20.000 fr. Adresse bnr. journal. 1633

On demande *bons dessinateurs et calqueur* au courant de la construction des locomotives. Adresser offres, 14, rue du Palais, à Charleroi. 1645

Veuve 30 a. ayant toujours servi demande place servante dans bonne maison. S'adr. r. Longue-Bourse, 46, Montigny-Neuv. 1654

Femme âge mûr désire place de servante pour la campagne. S'adres. bureau 1651

Chiffonniers. — Je suis acheteur de vieux tapis toile cirée et caoutchoutée. Offres « chiffons », bur. de la *Région*. 1649

Demoiselle très sérieuse, 22 ans, bonne instruct. désire place demoiselle magas. d. maison sérieuse au besoin aid. mén. S'adr. 41, rue de Cartier, à March-au-Pont 1652

On dem forte servante 15, rue du Pont-Neuf. Bons gages et références 1947

Cours d'anglais. — Demoiselle sérieuse désire donner leçons particulières d'anglais. Ecrire bur. journal, A. B. 12. 1598

Ventes et locations

On demande appartement 2 pièces non meublées au premier, w. c., eau et gaz, pour personnes tranquilles, sans enfants. S'adres. C. D. 24, bureau de la *Rég.on*. 1627

A louer à Jumet (Station), 95, rue Biernaux, maison, vaste hangar, convenant à tout commerce, gros ou détail. A vendre 40 fûts pétroliers. 1648

A vendre très belle maison de commerce (2 grandes vitrines), sise à Gilly Haies, près la place (arrêt du tram). Prix et conditions très acceptables S'adresser à Gilly Genson, 144. 1597

Aunon. diverses

Poney extra 10 ans, 1m50, garanti sous tous les rapports, à vendre. S'adr. bureau du journal. 1510

On désire acheter moteur 4 1/2 H P bon état, courant alternatif 220 v. 40 p. Ecrire bureau *Région* I. B. R. 1638

A vendre très bon poney 1m50 et balladeuse S'ad 141, chaussée Brux. Jumet, 1643

A vendre d'occasion un moteur à gaz 1 cheval et demi. S'adresser rue Broucheterre, 5, Charleroi. 1639

Riche occasion : Joli pet. duc, état neuf, petit omnibus, plus. charrettes anglaises, buggy à capotte, camion et charrette de commerce. S'ad. Henri Vanholder, 10, rue de la Régence, Marcinelle (Place). 1356

Sommes acheteurs mobil. d'oc. t. genres, poêles, cuis., etc. Ecr. T.H.M., bur. jou. 1226

A vendre carriole couverte, état neuf, convenant pr bidet ou ardennais. S'adr. rue Arbre Vert, 11, près gare Ville Haute. (1646

Tapissière de déménagements et chariots à 3 roues à vend. Etat neuf. 11, rue des Grogères, Marcinelle-Villette. 1653

Occasion. Magnifique rayon à glaces biseautées et comptoir à vendre S'adresser 30, place du Sud. 1618

Alexandre Roland, Pont de Philippeville, Charleroi. Fournitures pour sellerie, Attelles de colliers, Toiles enduites. Toiles imperméabilisées; Toiles caoutchoutées, etc. 1531

SEL FIN
Conditions très avantageuses, disponible, 342, Grand'rue, Charleroi. 1575

Pour cause de départ, à vendre : salle à manger, chambre à coucher, suspension et double service de tables, le tout neuf. S'ad. 53, rue César de Paepe, Jumet Gohissart. 1585

Sommes acheteurs de 25 à 40 pains de Hollande par semaine. Ecr G D., 58, rue du Midi, Châtelet. Urgent 1637

DOCTEUR POLET
Charleroi
Spécialiste des maladies de l'estomac et de la peau. Rayons X.
Anciennement boulevard Audent, n. 71 (incendié) continue ses consultations, **Rue de Montigny, 3, Charleroi**, tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. 1512

LEVURE
Fidèle MAHIEU
Rue Habart, 78 1622 Marcinelle

FABRIQUE DE CIGARETTES
8, Place du Samedi, BRUXELLES
Adonis bout or - Mousme bout or
Maryland bout ambre
Magyar extra longues 1624

Sucrapaille " Sucrema "
Fourrages Mélassés Idéals pour l'alimentation des Chevaux et du Bétail.
Stock important en magasin
— Sirops Mélangés Extra —
50,000 kilos disponibles en magasin.
S'adr. à **LÉON RILE**, 3, rue de l'Hôpital à Marchienne-au-Pont 1174
Magasin : 264, Rue de Beaumont

Disponibles
5.000 kilos - - -
MARGARINE
de Jurgens (Hollande)
Première qualité

Bureau Hollandais
d'Alimentation
Export — Import 1650
Place du Sud, 11 (au premier)

EN STOCK Toiles à bâches - Toiles caoutchouc
Toiles américaines et Accessoires pour le montage des capotes
J. GILLAIN-BOSMAN
107, Rue du Progrès, 1175 CHARLEROI

Chaussures Biset
CHARLEROI
Le magasin est transféré provisoirement
44, Rue de la Science, Charleroi
1156

Les Ouvriers Réunis
Société coopérative
Grand'Rue, 203 CHARLEROI-NORD
Comme par le passé, cette société entreprend les voiturages à des prix modérés. 1655

Importants **CAPITAUX** disponibles pour
Prêts Hypothécaires
en 1er rang, sur propriétés de rapport louées ou occupées, terrains cultivés et bois.
Renseignements gratuits : **Cam. J. Bourguignon**, 18, rue de Bosquetville, Charleroi (de 9 à 12 h. 959

Appareils - - Plaques - - Papiers - - Produits
Photographiques
Articles pour peintres et artistes
A LA BOULE ROUGE 660
14, Rue de l'Industrie, 14, CHARLEROI

AU MOULIN BLANC
V. Bourlez & FILS
Marché au Charbon 43
BRUXELLES

NOS COULEURS
PORCELAINE
NOS EMAUX **COLORIN**
Solides comme le Fer
Durs comme l'Acier
Céruse, Lithopone, Huile, etc.
VERNIS WHITE MILL
Cimentine pour murs humides
Dévernisseur remet le bois à neuf
Graphitine Antirouille
ENVOI EN PROVINCE
51

Institut Polytechnique de GLONS - LIÉGE -
Subsidié par la province -o- 27e année scolaire
Directeur : **Paul BUSSY, ingénieur A. I. Gl.**
26, Quai Mativa, LIÉGE
Etudes d'ingénieur en 3 ans
Cours spécial de revision mathématique. Sur demande, envoi des programmes et renseignements concernant les situations occupées par les anciens élèves. 1339

Prêts Hypothécaires
Conditions spéciales aux sinistrés de la guerre. Capitaux importants disponibles à taux réduits.
Achats d'immeubles en Rentes viagères
S'adresser à **M. Lejeune, 88, Boulevard Audent, 88** (en face du Parc), **Charleroi.**
Bureau ouvert de 9 h. à 12 h. 1/2 - 1 h.

Drogueries, Produits chimiques
Fournitures générales pour la
Photographie
aux meilleures conditions
Revelateur, Viro-Fixateur **Lux**
M. Martin-Bury
52, Rue de Dampremy 1548 Charleroi

Editeur : CAMILLE PESTIAUX, Charleroi

Feuilleton de « LA RÉGION » N° 5

Le Diamant Rose

PAR
GASTON CHOQUET

PREMIÈRE PARTIE

Dans un angle, le coffre-fort qu'avait signalé Jean ; aux murs, quelques tableaux et des rayons supportant des cartons et des dossiers.

Mais elle ne s'arrêta guère à ces détails et, s'agenouillant, se mit à examiner avec soin le parquet, quant à celui ci, il était chargé de guetter à la fenêtre, afin de prévenir toute surprise dangereuse.

Jeanne s'impatientait. Elle ne remarquait rien qui fût de nature à la renseigner, et elle monologuait fébrilement :

— Pourtant, il faut réussir... Ah ! je voudrais tant que le souhait de notre pauvre père, à son heure suprême, ne demeurât pas vain !... Lui qui était l'honnêteté même, comme il a souffert de se voir accusé d'un vol !... Et accusé par son bienfaiteur, par celui à qui il avait voué une affection, une reconnaissance sans bornes !... Mais je ne trouve pas... Et, d'un moment à l'autre, on peut venir et nous découvrir...

Soudain, Jean eut une exclamation et, abandonnant sa faction, il ne fit qu'un saut auprès de sa sœur.

— Là, dit il, regarde. Cette planche dont la couleur est moins brillante que celle des lames qui l'entourent, comme si la cire avait été ternie...

— Ton couteau ! fit elle brièvement.

Il avait compris. D'une de ses poches — une poche immense qui recélait tout un arsenal de choses les plus hétéroclites — il tira une sorte de coutelas à lame large.

Il en introduisit le fer dans la rainure du parquet, puis, pesant de toutes forces, de façon à former levier, il s'acharna à soulever la plinthe qui gémissait sous les secousses qu'il lui infligeait.

— Il doit exister un mécanisme secret, grâce auquel on...

Un craquement sec coupa la parole à Jeanne, en même temps que son frère s'allongeait rudement, le nez en avant : la planche venait de sauter, découvrant une mince et étroite cavité.

Et, dans cette cachette ingénieuse, étaient rangés, côte à côte, une liasse de documents jaunis et un paquet entouré de papier blanc et soigneusement ficelé...

Les deux enfants eurent un même cri de joie et, vivement, la fillette s'empara du tout. Négligeant pour l'instant la liasse, elle coupa les ficelles, ouvrit une petite boîte de satin blanc...

A leurs yeux éblouis, une splendide pierre précieuse, un diamant d'une pureté inouïe, se dessinait sur le fond clair de l'écrin. Il était de dimensions telles qu'il égalait sûrement les plus réputés des diamants célèbres ; mais la particularité vraiment unique qu'il présentait, c'était sa couleur. Au lieu de jeter de ces feux d'une blancheur crue, dont scintillent ses congénères, il brillait d'un éclat rose, doux et tendre, rappelant la couleur un peu pâle et indécise qu'on appelle « vieux rose ».

Tel qu'il apparaissait c'était là certainement un joyau merveilleux et si c'était lui que le personnage à la tête chenue déclarait avoir payé huit mille livres, le marché était certainement avantageux, car un pareil trésor était d'une valeur d'autant plus inestimable qu'il devait être unique au monde.

Quelques secondes, les deux enfants demeurèrent silencieux, contemplant le précieux diamant qu'ils venaient de conquérir. Et il ne fut plus douteux qu'il leur inspirât de sombres pensées, quand Jean dit avec une sorte de colère :

— Maudit « Durbal » !... C'est lui qui a été la cause des malheurs de notre père... Sais-tu, Jeanne ! Je voudrais pouvoir l'écraser sous mon talon ?

— Tais-toi ! répliqua la fillette, en refermant l'écrin. S'il nous appartenait, nous pourrions en faire ce qu'il nous plairait, mais tu sais bien que seul lord Kerkenny a le droit d'en disposer.

Ouvre ta ceinture, et place le soigneusement à côté de la bourse qui contient ton argent.

— J'aimerais mieux, fit naïvement le garçonnet, que ce soit toi qui le garde. Ce cette façon, s'il se perdait...

— Hâte toi Jean... Pendant ce temps, je remettrai, la planche à sa planche.

Et tandis que le garçonnet dénouait la ceinture de cuir qu'il portait autour des reins, sous ses vêtements, Jeanne essayait de faire disparaître les traces de l'effraction du parquet.

Mais ses efforts n'eurent qu'un succès des plus relatifs, car la plinthe avait été en partie fendue, et la brisure ne se pouvait dissimuler.

— Oh ! ma foi, tant pis ! dit elle. De toute façon, on se serait bien aperçu que le « Durbal » a disparu. Et puis, il y a là-dessous une espèce de ressort que je ne peux parvenir à loger dans l'alvéole qui lui est destinée... Inutile de perdre notre temps ici, allons nous en ! As tu terminé, Jean ?

Il achevait de boucler la ceinture et ne put s'empêcher de sourire, quand sa sœur ajouta :

— Tu te rappelles ce que disait tante Adèle, quand tu l'avais mise en colère ? « Oh ! le vilain bébé ! Si quelqu'un voulait bien me l'acheter, je le donnerais pour quarante sous. » Je crois qu'elle ne dirait plus cela aujourd'hui, si elle savait que tu « vaux » plusieurs centaines de mille francs...

— Tu crois que le « Durbal » est d'une valeur aussi enorme ?

— Lord Kerkenny prétendait que, lui en offrirait on un million, il ne le céderait pas, parce que ce ne serait pas encore là son véritable prix...

Le voile de mélancolie qui avait jusqu'alors assombri les traits des deux enfants, s'était peu à peu envolé. Non sans doute que le souvenir du deuil récent se fût dissipé, mais la joie du succès les transfigurait et aussi, celle du devoir accompli. Car il n'était pas possible de se tromper aux paroles de Jeanne : c'était bien d'un devoir qu'elle s'acquittait et c'était pour laver d'un stigmate immérité la memoire de son père que son frère et elle risquaient leur vie à cette tâche étrange qu'ils venaient de mener à bien.

Mais tout en conversant, ils agissaient, Jeanne avait refermé le bureau et descendu l'escalier. Suivie de Jean, elle avait débouché dans le jardinet.

— Bah ! fit-elle, laissons donc la porte du couloir grande ouverte. Cela apprendra à l'homme qui habite ici qu'il est venu des visites en son absence.

— Il n'en sera pas charmé, remarqua le garçonnet.

— C'est joliment bien fait pour lui ! .. Il savait très bien que le diamant n'appartenait pas à William : la preuve en est dans la conversation que j'ai entendue. Tous ces gens là, c'est brigand et compagnie, car celui qui achète en connaissance de cause un objet volé ne vaut pas mieux que celui qui l'a dérobé...

Elle avait déjà inséré la clef dans la serrure de la porte qui donnait accès dans la rue quand un bruit insolite parvint à ses oreilles : celui des roues d'une voiture sur le sable de la ruelle.

Elle s'arrêta une seconde et les deux enfants se considérèrent tout pâles.

— Si c'était lui qu'on ramène ! murmura Jean.

— Tant pis, fit elle. Il n'y a pas moyen de nous cacher ici, donc...

En même temps, elle ouvrait brusquement la porte pour voir effectivement une voiture de place, une espèce de cab, s'arrêter au bord du trottoir. A la portière, une tête se montrait, celle de l'homme aux cheveux blancs et, derrière elle, une autre, celle d'un personnage d'une trentaine d'années à peine, très blond de cheveux et très rouge de teint.

Il y eut un instant véritablement tragique. L'homme, stupéfait de voir sortir quelqu'un de sa maison, alors qu'il en était lui même le seul habitant, demeurait bouche bée. Jeanne avait vivement saisi le bras de son frère qui avait fait mine de prendre la fuite et, les dents serrées, une résolution farouche peinte sur le visage, elle attendait.

(A suivre.)